

Ici et ailleurs

•Gratuité de l'accouchement
Le tour des pédiatres



Photo : D.R.

Après l'Association des sages-femmes du Gabon, la veille, le ministre d'État en charge de la Santé Denise Mekam'ne Edzidzie s'est entretenue hier avec les membres de Société gabonaise de pédiatrie (Sogaped)

Au menu, l'effectivité de la mesure de gratuité de l'accouchement et la prise en charge du nouveau-né au sein des structures sanitaires publiques annoncée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, lors de son discours à la nation le 31 décembre dernier.

C'est consciente du rôle majeur joué par les pédiatres dans ce processus que le membre du gouvernement en a appelé au sens de responsabilité et de l'éthique de ses hôtes. Au sujet de l'accouchement prématuré, qui nécessite souvent une prise en charge particulière et parfois lourde dans certains cas, Mme Mekam'ne s'est voulue rassurante, en précisant que tous ces frais sont réglés par l'État et qu'en ce moment, des dispositions sont prises pour mettre en œuvre cette mesure courant février.

•Internet

Facebook interdit les publicités liées aux cryptomonnaies

Le groupe américain Facebook a annoncé qu'il allait interdire toute publicité relative aux cryptomonnaies, afin de parer les tentatives d'escroquerie. Le réseau social a expliqué mardi sur son site qu'il entendait interdire les publicités pour "des produits et services financiers qui sont fréquemment associés avec des pratiques promotionnelles fallacieuses et trompeuses". Parmi les pratiques citées par le groupe, figurent un type de transactions particulier, les "options binaires", ou des levées de fonds en cryptomonnaies, dites Initial coin offerings (ICO), qui consistent à créer sa propre monnaie virtuelle et à la vendre à des investisseurs payant avec d'autres cryptomonnaies ou avec des devises traditionnelles.

Rassemblés par SNN

**Justice/Effets de la grève générale illimitée des magistrats
Les Officiers de police judiciaire à la peine**

Styve Claudel ONDO
MINKO
Libreville/Gabon

Les directions des enquêtes sont actuellement confrontées aux délais de garde à vue qui se prolongent, à la surcharge dans les geôles et les risques d'épidémies de toutes sortes.

DEPUIS le déclenchement d'une grève illimitée par le Syndicat national des magistrats gabonais (Synamag), à la mi-décembre 2017, pour exiger le départ du ministre de la Justice, Francis Nkéa Nzigue, rien ne va plus au sein des différentes directions des enquêtes de Libreville et de l'arrière-pays. Plusieurs brigades de gendarmerie et autres commissariats de police sont saturés. Du coup, ces services sont contraints de prendre quelques libertés avec ses procédures.

Comme lors d'une grève d'avertissement de 15 jours, en novembre 2016, le débrayage actuel des magistrats du Gabon occasionne la paralysie des cours et autres tribunaux du pays, aucune affaire ne pouvant être jugée sur le fond par les hommes en toge.

En amont, il y a l'activité des Officiers de police judiciaire (OPJ), chargés d'interpeller des personnes en délicatesse avec la loi, qu'ils mettent ensuite à la disposition des différents parquets du pays. Mais les enquêteurs sont actuellement à la peine. Vu que cette grève illimitée les empêche de déférer les présumés auteurs de crimes et autres délits à un rythme régulier et soutenu.

Le responsable d'une unité des Forces de police nationale (FPN) de Libreville indique que l'une des premières conséquences du mouvement des magistrats, ce sont les délais de garde à vue qui se prolongent. A côté de cela, un autre évoque le phénomène de surcharge dans les geôles, créé également par la situation d'arrêt des audiences dans les tribunaux.

« Pour les cas légers, nous sommes dans l'obligation de les mettre en confiance. Sauf que cette condition ne garantit pas forcément le retour volontiers des mis en cause au moment où nous avons besoin d'eux pour la suite des procédures. Certains préférant tout simplement s'évanouir dans la nature », regrette un directeur des investigations.

SURVEILLANCE • Pour



Photo : Bruce Zue Nguema

La saturation des cellules est très redoutée actuellement par les différentes unités de police et de gendarmerie.

les mineurs dont la garde à vue n'excède pas, en principe, les 24 heures, la parade retenue par les Officiers de police judiciaire consiste à les mettre sous contrôle parentale, étant donné que les enquêteurs ne disposent pas de moyens nécessaires permettant de diligenter des rondes de surveillance à domicile. Mais là aussi, de nombreux tuteurs lâchent du lest. Au point qu'il n'est pas étonnant de revoir, en l'espace de quelques jours, les mêmes jeunes interpellés pour les mêmes faits. « Tout ceci ne fait qu'accroître l'insécurité à Libreville et ses environs », regrette un membre de la police.

Les risques encourus par les mis en cause sur le plan sanitaire sont une autre des conséquences, non des moindres, de cette cessation d'activité des magistrats. Un officier supérieur explique: « la garde à vue dure normalement 48 heures. Sauf en cas de dérogation expresse. Mais lorsqu'on prend le risque d'aller au-delà de ces marges horaires, certaines personnes peuvent avoir des maladies diverses. Aussi, leur prise en charge revient-elle chère, car il va falloir assurer leurs soins de santé, en plus de les nourrir. Mais nous disposons de moyens très limités, alors que cette prise en charge supplémentaire requiert davantage d'énergie et de logistique. »

Et un directeur des enquêtes d'une unité de gendarmerie de l'arrière-

pays de renchérir : « Le rythme très lent des opérations avec le parquet de la République n'est pas encourageant pour les en-

quêteurs. Nous déférons présentement une seule fois par semaine. Pour ne pas saturer les cellules, nous sommes contraints

de laisser repartir des mis en cause. Ce qui ne nous arrange pas, vu que les arrestations sont renvoyées à des dates ultérieures. ».

Avec nous, vous êtes Numéro Un | **ENGEN**

OFFRE D'EMPLOI

Engen Gabon, société de distribution et de marketing des produits pétroliers au Gabon, filiale du géant Petronas, recherche dans les plus brefs délais, pour les besoins et le développement de ses services: un **Spécialiste des boutiques de proximité en charge également des Achats**

Principales tâches et Responsabilités:

- Optimisation et efficacité des opérations des boutiques du réseau ainsi que des équipements et de leurs entretiens
- Coordination des promotions de vente sur le réseau de boutique
- Communication entre Engen, les gérants et les fournisseurs
- Maintien du réseau des boutiques aux standards du groupe
- Gestion des actifs
- Elaboration et mise en œuvre des stratégies et des politiques d'achat/ Rentabilité /Négociations des contrats
- Gestion de la politique des appels d'offres/Achat de biens et de services
- Mise en place et gestion des contrats
- Gestion des réquisitions et bons de commandes / Traitement des factures dérivées des bons de commandes
- Gestion des relations d'affaires (fournisseurs, distributeurs)
- Satisfaction des clients / Excellence opérationnelle
- Organisation des réunions structurées des gérants / maintien de la qualité

Qualifications et compétences:

- Formation: Minimum Bac +3 en Marketing, Ventes, Communication d'entreprise
- Expérience : 3 ans dans les domaines précités
- Maîtrise de l'outil informatique et particulièrement Excel et PowerPoint
- Maîtrise de l'anglais / Permis de conduire B
- Rigoureux, poli, discret, dynamique, motivé, intègre et autonome
- Sens relationnel, sens de l'organisation et qualité d'argumentation,
- Confidentialité et aptitude à travailler en équipe
- Compréhension du mode opératoire des boutiques de proximité et de la tendance économique
- Aptitude à négocier et à résoudre les conflits / Aptitude à communiquer et capacité d'analyse/ Savoir gérer son temps et être capable de travailler pendant de longues heures/ Leadership

Les dossiers de candidature comprenant : CV (en anglais et en français) et lettre de motivation sont à envoyer avant le 07 février 2018 à l'adresse email suivante : RessourcesHumaines@engen.ga